



Sûreté 11.2.5

Gestionnaire de la sûreté

14H pour un gestionnaire dans une société employant des personnes effectuant les tâches du 11.2.3.1 à 11.2.3.5 dont 15 mn de test

Public - pédagogie

Public : Gestionnaire national ou local de la sûreté

Prérequis : Bonne maîtrise du français parlé et écrit - Avoir suivi et validé la formation 11.2.2

Equipement obligatoire : Aucun

Pédagogie :

- Affirmative (cours magistral)
- Interrogative
- TP

Modalité d'évaluation: Test d'évaluation des acquis avec remise d'une attestation

Objectifs

- Connaître les moyens de se conformer aux prescriptions légales
- Connaître les contrôles de la qualité aux niveaux interne, national, communautaire et international
- Motiver
- Connaître les capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection filtrage utilisés

Programme de formation

▪ La sûreté dans les entreprises

- Organisation
- Formation
- Fonctions
- Planification de la sûreté

▪ Contrôle qualité

- Généralités
- Obligations
- Objectifs et méthodes
- Mise en œuvre
- Dispositif de contrôle qualité

▪ Capacité à motiver

- Principes de cohésion
- Motivation
- communication

▪ Limites et capacités des équipements de détection

- Equipements et principes de fonctionnement
- Limites de détection
- Spécifications techniques
- Consignes de sécurité